



Parcours**Jouvence**

Accédez à la Supra-Santé avec le Dr Schmitz

Les dangers du vaccin à ARNm : plus d'infos

Les dangers du vaccin à ARNm : plus d'infos

Aujourd'hui, je voudrais vous expliquer tout le mal que je pense de cette **vaccination contre la maladie du COVID-19** que l'on a imposée à nos populations il y a un an ou deux.

COVID et maladies de l'ARN messenger

Comme vous le savez, cette maladie pouvait soit être **aiguë**, soit **durer dans le temps** (COVID long). Elle est causée par un virus que l'on appelle **le SARS-CoV-2**, qui intègre différents composants, dont la protéine Spike, dont on va beaucoup parler.

Les vaccins à ARN messenger anti-COVID-19 ne produisent que l'antigène du SARS-CoV-2, la fameuse protéine Spike. Ce n'est qu'une petite partie du virus et non le virus entier. La production de cette protéine Spike est lancée dès que l'ARN messenger pénètre la cellule et qu'il prend le contrôle de la machinerie cellulaire de réplication.

L'un des dangers de cette nouvelle technologie de vaccins est qu'il n'y a **aucune maîtrise ni de la quantité ni de la qualité de l'antigène produit**. On constate justement que ces injections d'ARN messenger peuvent déclencher diverses

nouvelles pathologies d'inoculation, faussement qualifiées d'effets indésirables. Ces nouvelles pathologies, dues aux injections d'ARN messenger, sont rebaptisées « maladies de l'ARN messenger » ou « mRNA diseases » par les chercheurs et les scientifiques.

Le SARS-CoV-2 : rappel

Avant de continuer sur le vaccin, on va faire un petit rappel sur cette maladie du COVID-19 causée par le virus SARS-CoV-2.

- C'est un virus de la famille des **coronavirus** qui provoque la maladie COVID-19. C'est un virus à ARN, parfois appelé ribovirus, dont le matériel génétique est constitué d'ARN. C'est un détail, parce que certains virus ont comme matériel génétique de l'ADN et non de l'ARN.
- Cet ARN viral contient une instruction biologique qui va ordonner aux cellules de la personne infectée de répliquer le virus. Ces copies du SARS-CoV-2 complet vont ensuite répandre l'infection à d'autres cellules.
- Une fois entré dans la cellule, **l'ARN du SARS-CoV-2 prend le contrôle de la machinerie cellulaire**, qui se met à produire des copies du virus dans la cellule. Une fois la copie du virus réalisée, la cellule expulse le nouveau virus copié afin qu'il colonise d'autres cellules, où il pratiquera la même opération. En cas de production trop importante de virus, la cellule peut exploser et répandre son contenu dans l'organisme. D'autres cellules sont alors infectées.

La nouvelle maladie de l'ARN messenger

Je vais maintenant vous expliquer ce qu'est cette nouvelle maladie de l'ARN messenger, qui est causée par les vaccins anti-COVID. On va d'abord essayer de comprendre le mécanisme.

Inoculation d'une nouvelle pathologie

Les produits biologiques Pfizer ou Moderna qu'on injecte contiennent des ARN messagers, qui sont des copies de la sous-instruction biologique dont je vous ai déjà parlé. **L'ARN messenger synthétique injecté n'est qu'un fragment de l'ARN du virus**, dédié uniquement à la production de cette fameuse protéine Spike.

La maladie de l'ARN messenger à l'antigène protéine Spike est **une nouvelle pathologie d'inoculation différente de l'infection naturelle au SARS-CoV-2**, qui lui provoque le COVID-19. Elle déclenche certes des symptômes ou maladies identiques à celles du COVID-19, mais elle pourrait aussi être à l'origine de nouvelles pathologies observées actuellement.

Des maladies que l'on ne voyait pas...

En tant que médecin, je suis triste et surpris de voir des pathologies depuis cette vaccination du COVID que je ne voyais pas avant. J'ai toujours connu des cancers dans ma carrière, mais maintenant, mes collègues et moi parlons de **turbo cancers**. Ce sont des gens qui, dès le premier diagnostic de cancer,

quand on fait le bilan d'extension, on voit qu'il y en a partout : dans les os, le foie, le cerveau. Cela flambe. C'est ce que l'on appelle les turbo cancers.

On voit aussi **des myocardites, des hémorragies cérébrales, des cancers du foie**. Cette maladie de l'ARN regroupe de nombreuses maladies, dont certaines peuvent être mortelles à très court terme (quelques jours après l'injection de l'ARN messenger), ou à moyen terme, ou peut-être à long terme (on n'a pas fini de découvrir les dégâts causés par cette vaccination).

Explications

La maladie de l'ARN messenger à l'antigène protéine Spike et toutes les maladies qu'elle peut déclencher dans une multitude d'organes peuvent s'expliquer de différentes manières.

1. Tout d'abord, il y a **les quantités démesurées d'ARN messagers qui sont injectées.**

Jusqu'à 23 m³ de virus !

D'après les calculs du professeur Claverie, le nombre d'ARN messagers injectés représente, pour le produit Pfizer, l'équivalent de la quantité d'ARN messagers se trouvant dans **6 m³ de fluide nasal infecté.**

Pour une injection du produit Moderna, c'est l'équivalent de **23 m³!**

- 2. La toxicité des nanoparticules lipidiques dans lesquelles sont encapsulés les ARN messagers.** Les nanoparticules lipidiques, vectrices et protectrices de l'ARN messenger vaccinal, sont constituées de nouveaux composants jamais utilisés en médecine et potentiellement toxiques.

- 3. L'absence totale de contrôle de la biodistribution de l'ARN messenger et de sa production de protéines Spike vaccinales.** Les nanoparticules lipidiques porteuses de l'ARN messenger du vaccin circulent dans le sang et se répandent, après l'injection, dans tout le corps et dans tous les organes. Il faut savoir que l'ARN messenger passe aussi dans le lait maternel et traverse la barrière placentaire, sans que l'on sache précisément où et dans quelle quantité. Les protéines Spike vaccinales produites à partir des ARN messagers circulent également dans le sang et atteignent tous les organes. Elles passent en particulier la barrière hémato-encéphalique. Elles peuvent arriver jusqu'au cerveau, sans que l'on sache non plus précisément à quel endroit et dans quelle quantité. Bref, les ARN messagers vaccinaux et les protéines Spike produites par les cellules persistent plusieurs mois dans le corps des personnes vaccinées.

- 4. Les manipulations géniques effectuées sur les ARN messagers injectés ont des conséquences incontrôlées sur le court, moyen et long terme.** Les ARN messagers vaccinaux ne sont pas la copie conforme de la partie du virus naturel dédiée à la production de la protéine Spike. Les ARN messagers synthétiques ont été modifiés par les fabricants afin de les rendre plus stables et donc plus robustes. Ces modifications ont notamment pour but de leur permettre de produire un

maximum d'antigènes de protéines Spike avant d'être dégradées, ce qui n'est pas sans conséquence !

On ne connaît... rien !

En résumé, pour chaque injection d'ARN messenger, on ne connaît ni la quantité de protéines Spike qui sera produite à chaque injection, ni la quantité de protéines Spike qui sera produite par chaque ARN messenger injecté, ni la durée pendant laquelle les cellules de l'organisme injecté vont produire la protéine Spike, ni à quel endroit et dans quels organes, et dans quelle quantité les ARN messagers vont pénétrer les cellules ou les groupes de cellules.

- 5. Le risque de l'intégration des ARN messagers vaccinaux modifiés au génome humain**, ce qui conduit inévitablement à la transmission de l'information génique synthétique à la descendance de la personne infectée.
- 6. La très longue durée de vie des protéines Spike produites par les cellules après le vaccin et leur concentration.** Les protéines Spike vaccinales persistent longtemps chez les personnes vaccinées, au minimum plusieurs mois.

Les maladies déclenchées par cette vaccination

Les connaissances actuelles permettent en fait de les répartir en quatre groupes de maladies :

1. **Les maladies liées au dérèglement du système rénine-angiotensine ;**
2. **Les maladies à prions ;**
3. **Les maladies auto-immunes ;**
4. **L'immunodépression partielle.**

Les maladies liées au dérèglement du système rénine-angiotensine

On va commencer par les très nombreuses maladies causées par le dérèglement du système rénine-angiotensine, qui peuvent toucher :

- **Au cerveau**, avec des maux de tête, de la confusion, de l'insomnie, un AVC éventuel ;
- **Au foie** : on peut voir augmenter les taux de bilirubine et des enzymes hépatiques, avec une stéatose et une dégénérescence des hépatocytes ;
- **Aux reins** : avec lésions rénales chroniques ou insuffisance rénale ;
- **Au tractus gastro-intestinal** : nausées, vomissements, diarrhées, anorexie, douleurs abdominales ;
- **Aux poumons** : une toux sèche, des éternuements, des rhinorrhées, des maux de gorge, une pneumonie, un syndrome de détresse respiratoire ;

- **Au cœur** : insuffisance cardiaque, myocardite (ce sont normalement des pathologies très rares, mais depuis le COVID-19, on en voit beaucoup), fibrillation auriculaire, syndrome coronarien, hypertension, maladie microvasculaire, thrombo-embolie ;
- **Aux organes reproducteurs** : perte de la fécondité ;
- **Au pancréas** : résistance à l'insuline qui va provoquer un diabète.

Ce que l'on peut trouver dans tout le corps

Cancers : la protéine Spike peut interagir avec le gène suppresseur de tumeurs qu'on appelle la protéine p53. C'est une espèce de gardien du génome, qui nous protège d'une erreur de codage de l'information génétique, menant au cancer. Cette protéine p53 est extrêmement importante et, malheureusement, elle est affectée par cette vaccination à ARN messenger.

Les maladies à prions

- Les maladies à prions sont des **maladies cérébrales**, qui peuvent plus rarement toucher d'autres organes.
- Elles sont **dégénératives**, rares heureusement.
- Elles sont **progressives, mais fatales**, et actuellement incurables.

Elles sont provoquées par **la transformation d'une protéine en une forme altérée**, que l'on appelle « prion ». Les manipulations effectuées sur les ARN messagers injectés peuvent provoquer des problèmes de reconnaissance au niveau de la machinerie cellulaire. La cellule, colonisée par l'un de ces ARN messagers, produit également des mutants de la protéine Spike.

Ces mutants malformés, cumulés à la quantité incontrôlée de protéines Spike, conduisent à la création de ces fameux prions.

Le système immunitaire ne parvient pas à les éliminer, car les prions résistent aux protéases (enzymes chargées du nettoyage de notre organisme).

La maladie de la vache folle

Une étude récente du professeur Montagnier a clairement démontré la causalité entre l'injection anti-COVID et **l'apparition de nombreux cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob depuis 2021**. Vous connaissez mieux cette maladie sous le nom de « maladie de la vache folle ».

Les réactions auto-immunes localisées, dont certaines sont irréversibles

Les quantités importantes d'ARN messenger injecté pénètrent le cœur et le cerveau, et ne sont pas uniformément absorbées par les cellules. La localisation des absorptions peut créer des zones où la production d'antigène protéine Spike est concentrée. Il se crée alors **des zones de nécrose irréversibles** sur

des organes dont les cellules ne se régénèrent pas, comme le cœur et le cerveau.

Réaction auto-immune mortelle

Ces zones de nécrose peuvent, par exemple, expliquer les décès brutaux consécutifs à une insuffisance cardiaque : **la maladie du cœur spongieux**, ainsi que **des hémorragies cérébrales**, que l'on a beaucoup observées après cette vaccination.

Les maladies d'immunodépression partielle

Les vaccins à ARN messenger pourraient induire **un phénomène d'immunotolérance**. Ce phénomène peut favoriser les infections et les cancers.

Pour conclure : plusieurs interrogations !

En conclusion, vous voyez que **cette vaccination avec ce nouveau type de vaccin n'est pas sans risque ni sans conséquence pour la santé**.

Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que les fabricants semblent bel et bien vouloir envahir rapidement le marché avec cette nouvelle technologie de vaccins à ARN...

De façon tout aussi inquiétante, **les autorités de santé n'imposent pas la conduite d'études précliniques et cliniques préalables, complètes et approfondies**, pour cette nouvelle technologie de vaccin. Ce laisser-faire des autorités sanitaires pose de nombreuses questions.

Curieusement d'ailleurs, **l'aspect légal** ne semble pas non plus avoir été pris en compte par les autorités sanitaires françaises, en particulier, notamment en ce qui concerne la possible modification du génome humain et de sa descendance (ce qui est strictement interdit par la convention d'Oviedo de 1997, signée par 29 pays, dont la France !).

- **Le principe du respect de l'intégrité du corps humain** est assuré par les lois bioéthiques de 1994, qui ont introduit dans le Code civil des articles stipulant que chacun a droit au respect de son corps.
- Il y a aussi **le principe d'inviolabilité du corps humain**. Ainsi, l'article 16-1 du Code civil dispose que le corps humain est inviolable.
- L'article 16-3 dit **qu'il ne peut être porté atteinte à l'intégrité du corps humain** sauf en cas de nécessité médicale et avec le consentement de l'intéressé.
- **Les principes d'intégrité et d'inviolabilité du corps humain**, ainsi que celui du consentement libre et éclairé préalable à toute intervention médicale, figurent également dans le Code de la santé publique, mais aussi dans le Code de déontologie médicale (article 36), le Code de Nuremberg de 1947, la déclaration d'Helsinki de 1996, signée par 45 pays

dont la France, et la résolution 2361 du Conseil de l'Europe, qui date du 28 janvier 2021.

Peut-on sérieusement considérer, étant donné le caractère insidieux et non contrôlé des mécanismes de la technologie des vaccins à ARN messenger, que la prise de contrôle génique du corps humain sans le consentement libre et éclairé des intéressés respecte ces principes ?

La réponse est non.

Vous savez maintenant tout ce que je pense de cette vaccination, cette nouvelle vaccination à ARN messenger, dont fait partie le vaccin contre la COVID. Rassurez-vous, car dans une prochaine vidéo, je vais vous expliquer, si vous avez été vacciné, **le moyen de vous « nettoyer » de cette saloperie !**